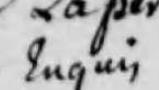
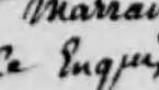
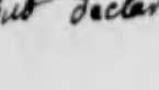
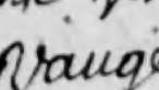


pierre perre qui ont déclaré ne savoir signer de ce
 Enquis **Vauge**  Curé
Claudine fille légitime de Maurice Gondret et de Josephine
 Brachet, est née et a été baptisée le dix janvier mil sept
 Cœs quatre vingt et neuf, paroissain Antoine Valay et
 marraine Claudine La perrière qui ont déclaré ne
 Savoir signer de ce Enquis **Vauge**  Curé

~~Frédéric~~ fils légitime de Bernard Liger et de Maurice Bertrand
 nissant en la montagne, est né et a été baptisé le douze
 B. J. janvier mil Sept Cœs quatre vingt et neuf, paroissain
 François Bertrand et marraine Marie Boccon qui ont déclaré
 ne Savoir signer de ce Enquis **Vauge**  Curé

André fils de Claude Boumal et de Jeanne Vibert marié de
 B. J. Gigney, est né et a été baptisé le dix-neuf janvier mil Sept Cœs
 quatre vingt et neuf, paroissain André Laisin et marraine
 Claudine Vibert qui ont déclaré ne Savoir signer de ce Enquis
Vauge  Curé

Antoine fils légitime de Joseph Vivien et de Louise Gonçalves
 et né le dix-neuf et a été baptisé le vingt janvier mil
 B. J. Sept Cœs quatre vingt et neuf, paroissain Antoine Vivien
 et marraine Françoise Vivien qui ont déclaré ne Savoir
 signer de ce Enquis **Vauge**  Curé

Jacques fils légitime de Georges Bertrand et de défunte Jeanne Boumal
 de fontaine âgé de huit cinq ans et quelques mois, est décédé
 B. J. le vingt et a été enterré le vingt un janvier mil Sept Cœs
 quatre vingt et neuf, en présence de François Revillard
 et de Vincent Bertrand qui ont déclaré ne Savoir signer
 de ce Enquis **Vauge**  Curé

Transcription de l'acte de décès de Jacques Bertrand

Paroisse de Corbonod, Baillage du Bugey.

Jacques, fils légitime de Georges Bertrand et de défunte Jeanne Bounaz de Fontaine, âgé de trente-cinq ans et quelques mois, est décédé le vingt et a été enterré le vingt-un janvier mil-sept-cent-quatre-vingt-neuf, en présence de François Reveillard et Vincent Bertrand qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis.

Signé Vauge, curé